



Secrétariat

17 janvier 2022

Circulaire

Destinataires : Les membres du personnel

Circulaire du Secrétaire général

Objet : **Composition de la Commission paritaire de recours**

L'objet de la présente circulaire est d'informer les membres du personnel que, conformément à la disposition 11.1 du Règlement du personnel de l'Autorité internationale des fonds marins (ISBA/ST/SGB/2020/1), la Commission paritaire de recours se compose comme suit pour la période allant du 18 janvier 2022 au 17 janvier 2024 :

Président

Christopher Whomersley¹

Membres désignés par le Secrétaire général

Dorca Auma Achapa

Julio Báez²

Michelle Walker²

Membres élus par le personnel

Frida María Armas Pfirter

Helmut Tuerk Kening Zhang³

Le Secrétaire général
(Signé) Michael W. Lodge

¹ Reconduit dans ses fonctions par le Secrétaire général après consultation du Comité du personnel.

² Reconduit(e) dans ses fonctions.

³ Réélu.

